

## Conditions générales

---

### Généralités

L'âge minimal est de 18 ans (sauf pour les projets destinés aux adolescents).

En règle générale, la langue du projet est l'anglais. Les exceptions sont signalées dans le descriptif du projet.

Le participant fournit environ 6 heures de travail par jour. Les exceptions sont signalées dans le descriptif du projet.

Environ un mois avant le début du projet, le participant reçoit des indications détaillées sous la forme d'une feuille d'information.

Les projets peuvent subir des modifications de dernière minute (dues p. ex. à la météo, à la situation sur place, etc.)

Une adhésion gratuite à Workcamp Switzerland pour l'année en cours est automatiquement offerte à toute personne s'inscrivant et participant à un camp.

### Inscription

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire prévu à cet effet sur le site Internet de Workcamp Switzerland.

Les personnes désirant s'inscrire à plusieurs camps peuvent l'indiquer sur le formulaire d'inscription figurant sur le site Internet de Workcamp Switzerland, de préférence à la rubrique «Remarques».

L'ordre des projets choisis fait office de liste de priorité. Durant la haute saison, en particulier, les projets affichent rapidement complet.

L'inscription est confirmée dans les 24 heures par un e-mail généré automatiquement.

Dès l'attribution d'une place, les conditions de participation sont envoyées par e-mail. Celles-ci doivent être imprimées, signées et renvoyées par courrier à Workcamp Switzerland.

Dans le moteur de recherche, le nombre de places libres ne figure qu'à titre indicatif et ne constitue pas une garantie. Les places dans les camps ne sont pas attribuées au hasard. De nombreuses organisations tiennent à ce que les groupes présentent une composition aussi internationale que possible et, par conséquent, n'acceptent pas plus de deux ou trois participants du même pays.

S'il s'avère impossible de placer un participant dans l'un des projets qu'il a choisis, son inscription est annulée et les frais d'inscription remboursés. Ou alors, après entente avec le participant, Workcamp Switzerland cherche une alternative appropriée.

### Frais

Les frais d'inscription s'élèvent à:

Camp en Suisse:	CHF 150
Camp à l'étranger:	CHF 250
Projet de longue durée (un mois et plus):	CHF 350

En cas d'annulation par le participant et d'un transfert de sa réservation vers un autre projet, des frais d'inscription supplémentaires seront exigés:

Camp en Suisse:	CHF 50
Camp à l'étranger:	CHF 100
Projet de longue durée (un mois et plus):	CHF 100

Le paiement doit être effectué dans les 14 jours.

Lors du paiement, le code du camp doit être indiqué en référence.

### Frais supplémentaires

Sur place, en général, les organisations partenaires ont pour règle d'éviter autant que possible que des frais supplémentaires n'incombent au participant. Cependant, toutes les organisations ne sont pas en mesure d'observer ce principe de base. Dans les pays les plus pauvres, en particulier, il se peut que des taxes supplémentaires soient exigées pour la participation à un projet. Ces exceptions sont signalées dans le descriptif du projet.

### Annulation / frais d'annulation

Au cas où un participant ne serait pas en mesure de prendre part à un camp, il est tenu d'en aviser sans délai Workcamp Switzerland.

Si l'inscription est annulée par le participant, les frais d'annulation suivants sont exigés proportionnellement aux frais d'inscription:

Jusqu'à 0 jour avant le début du projet:	100%
Non-présentation sur place:	100%
Maladie ou accident (avec certificat médical)	0%

Si le projet est annulé par l'organisation partenaire, les frais d'annulation suivants sont exigés proportionnellement aux frais d'inscription:

Jusqu'à 0 jour avant le début du projet:	0%
Annulation sur place:	0%

Workcamp Switzerland décline toute responsabilité pour les autres frais (voyage, etc.) engagés en rapport avec le projet prévu.

Si désiré, l'annulation peut être remplacée par un transfert sur un autre projet. Toutefois, il n'existe aucune garantie qu'un programme équivalent puisse être trouvé.

Les annulations doivent être faites par écrit.

### Voyage aller et retour

Le participant est lui-même responsable de la planification et de la réservation de son voyage aller et retour. Les frais sont à la charge du participant.

### Obligations

Avant le départ, le participant s'engage à s'informer à temps des conditions d'entrée dans le pays et de la situation actuelle sur place, ainsi qu'à prendre les mesures qui s'imposent (vaccins, visa, etc.).

Conseils aux voyageurs du DFAE: [www.eda.admin.ch/eda/fr/home/travad.html](http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/travad.html)

### Responsabilité de Workcamp Switzerland

Workcamp Switzerland décline toute responsabilité pour les dommages subis par le participant, en particulier en cas d'accident, de maladie et de vol.

La couverture d'assurance est à la charge du participant.

### For juridique

Les tribunaux ordinaires de 8000 Zurich sont compétents pour tout litige. Le droit suisse est applicable.

Zurich, le 4 février 2010